Quarantième Année — N° 5 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES SAMEDI 5 JANVIER 1895.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis, à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 4 JANVIER 1895

AVANT TOUT RÉVOLUTIONNAIRES

On croyait que les socialistes, qui se piquent d'être des savants, accepteraient volontiers d'expérimenter dans une terre vierge les théories et les systèmes qu'ils veulent nous faire adorer de force; et l'on a quelquefois proposé de livrer aux réformateurs du monde quelque île ou quelque parcelle du continent où ils pourraient vivre à leur guise eux et leurs amis.

La *Petite République* nous signifie ce matin que les socialistes se refusent à nous donner la preuve expérimentale — c'est-à-dire vraiment scientifique et décisive — de leurs affirmations de tous les jours. Non, ils n'iront pas ailleurs mettre en pratique leur conception de la société. Et ils essayent de colorer leur retraite de prétextes spécieux.

D'abord, ils prétendent que, dans une terre vierge, les conditions ne seraient pas bonnes. Il faut à ces messieurs les complications de la vie contemporaine. Le socialisme est la fleur poussée sur le fumier des civilisations superposées. Or, on n'emporte pas tout cet *humus* dans ses bagages.

Le prétexte est curieux; mais il ne convaincra personne. S'il fallait aux réformateurs de bonne foi qui partiraient pour une île déserte toutes les ressources contemporaines de la science et de l'industrie, on les leur donnerait volontiers. On mettrait à leur disposition outils perfectionnés et machines supérieures; on ferait en un mot de leur nouvelle patrie un laboratoire parfait, un microcosme complet, une réduction sincère d'univers et d'humanité.

Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher la vraie raison des socialistes pour ne pas se prêter à une démonstration expérimentale. Ils nous la livrent un peu plus loin quand ils disent que, s'ils partaient pour une terre vierge, ils diminueraient forcément ici l'effectif de l'armée révolutionnaire pour le grand jour de l'émeute!

Voilà l'aveu que nous attendions, dit le *Temps*. Les socialistes n'ont qu'une préoccupation : la révolution à préparer. Quant à toutes les occasions qui leur seraient offertes de mettre leurs théories à l'épreuve et de forcer par l'évidence la conviction des adversaires ou des hésitants, — il ne faut pas leur en parler. Ils se targuent d'être des réformateurs; ils sont surtout des révolutionnaires; et rien ne les gêne autant que d'être mis au pied du mur.

L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR

RUPTURE COMPLÈTE AVEC LES HOVAS

Paris, 3 janvier. — Au conseil des ministres de ce matin, M. Dupuy, président du conseil, faisant l'intérim des affaires étrangères, a communiqué un télégramme de M. Le Myre de Vilers d'où il ressort que notre plénipotentiaire a quitté Tamatave et que la rupture avec les Hovas est aujourd'hui complète et définitive. Voici d'ailleurs ce télégramme :

« Zanzibar, 2 janvier.

» En réponse à une communication du 12 décembre, *le premier ministre proteste* contre la prise de Tamatave et la violation du traité. Il rend le gouvernement de la République responsable des préjudices dont pourraient être victimes les Malgaches et les étrangers.

» Rainilairivony a espéré que vous apprécieriez le bon esprit du contre-projet qu'il m'a remis le 24 octobre.

» Je n'avais plus qu'à me retirer. »

Une autre dépêche du capitaine de vaisseau Bienaymé, commandant notre division navale à Madagascar et qui dirige le blocus, annonce que l'occupation de Tamatave est assurée. Elle dit également qu'un Anglais, du nom de Sornet, a été assassiné à douze kilomètres de Tamatave par les Hovas.

Le général Voyron, inspecteur des troupes de la marine, a été désigné pour commander la brigade que fournira l'infanterie de marine pour l'expédition de Madagascar.

M. le Myre de Vilers s'est, en effet, embarqué le 27 décembre, sur le paquebot des Messageries qui passe à Tamatave à cette date. Il arrivera à Marseille le 21 janvier avec M. Danthouard, qui a pris le paquebot en même temps que lui.

Il ne reste donc plus qu'à donner toutes ses conséquences au vote que le Parlement a rendu sur la proposition du Cabinet.

Tamatave est déjà occupé. Une active surveillance est exercée sur les côtes de la grande île pour empêcher l'importation des armes.

Les troupes parties récemment ne tarderont pas à venir renforcer la garnison de Tamatave; d'un autre côté le commandant Bienaimé va se rendre à Diego-Suarez où il déclarera l'état de siège afin d'assurer, sous la direction unique de l'autorité militaire, tout ce qui touche aux mesures à prendre.

On travaille aussi activement à la pose du câble devant relier Majunga à Mozambique, afin de tenir le corps expéditionnaire en plus rapide communication avec la France.

En outre, on poursuit activement à Paris les préparatifs de l'expédition qui pourra commencer ses opérations vers le mi-avril. Tout sera mis en œuvre pour cette date : choix des porteurs, organisation de l'intendance et débarquement des troupes.

Les porteurs seront recrutés soit parmi certaines peuplades de Madagascar, soit parmi les peuplades de la côte de Mozambique ou enfin parmi les indigènes des Comores et de Nossi-Bé.

Le câble destiné à relier Majunga à Mozambique sera posé probablement dans le courant de février.

Toulon, 3 janvier. — 218 hommes d'infanterie de marine ont quitté Toulon, pour s'embarquer ce soir sur le *Polynésien*, partant de Marseille pour Madagascar. Le train s'est ébranlé aux cris de : Vive la France.

Paris, 3 janvier. — De l'*Echo de Paris* :

« M. le commandant Baudelette, de la garde républicaine, est attaché à la direction des services de l'arrière de Madagascar.

» Cet officier supérieur a pris part à la dernière campagne contre les Hovas, et il a longtemps commandé la gendarmerie à la Réunion.

» L'organisation des convois avec les indigènes réquisitionnés ou faits prisonniers sera dans ses attributions. »

Volte-face anglaise

Londres, 3 janvier. Le *Morning-Post*, revenant sur l'affaire de Madagascar, déclare que la Grande-Bretagne se soucie fort peu que les indigènes soient soumis à la France ou jouissent du *Self-Gouvernement*.

« La Grande-Bretagne reconnaît le protectorat de la France avec ses conséquences car les droits des sujets britanniques dans l'île seront aussi bien garantis par le protectorat que par les Hovas. »

L'AFFAIRE des Chemins de Fer du Sud

Paris, 3 janvier. — L'une des deux personnes arrêtées hier au sujet des scandales des chemins de fer du Sud est bien, comme nous l'indiquions, M. Félix Martin, ancien directeur de la Compagnie.

La seconde personne arrêtée n'est pas, comme on l'avait dit à tort, M. Cerbeland, qui est seulement ingénieur-adjoint à la direction, mais bien M. Hippolyte Bobin, ingénieur des arts et manufactures, demeurant 120, avenue de Wagram, chevalier de la Légion d'honneur, ancien sous-directeur de la Société; ces deux arrestations ont été opérées à la suite d'un interrogatoire mouvementé dans le cabinet même de M. de Cosnac, interrogatoire qui faisait suite à une longue conférence entre M. de Cosnac, M. Bernard et M. Flory, expert chargé de l'examen des livres de la Compagnie.

Les deux inculpés sont encore au Dépôt.

Une troisième arrestation

Ce matin, à la première heure, une troisième arrestation a été faite. M. Bernard, *accompagné de deux inspecteurs* et d'un secrétaire, se transportait chez M. René André, ingénieur, demeurant 17, rue de Madrid, et mettait ce dernier en état d'arrestation. Il opérait ensuite une perquisition dans son domicile.

A dix heures, M. Bernard était de retour et déposait chez M. de Cosnac les papiers saisis dans cette perquisition.

M. Martin

A l'instar du juif Cohn qui était impresario, assureur et banquier, M. Félix Martin, qui vient d'être arrêté, menait de front beaucoup de choses.

Ancien polytechnicien, ancien ingénieur de la Compagnie P.-L.-M., officier de la Légion d'honneur, M. Félix Martin était :

1° Propriétaire du journal le *Var républicain*; 2° maire de Saint-Raphaël; 3° directeur de la Société des chemins de fer du sud; 4° fondateur de nombreuses sociétés destinées à faire hausser le prix des terrains à Saint-Raphaël et qui toutes finirent par un krach.

Aimable, élégant, actif, M. Martin jetait volontiers par les fenêtres l'argent des autres. A la Compagnie des chemins de fer du Sud et dans de nombreuses entreprises, il avait été le bras droit du feu baron de Reinach. Les fêtes luxueuses qu'il donnait à Saint-Raphaël étaient célèbres sur tout le littoral.

M. Clémenceau, qui n'a pu oublier la violente campagne que mena contre lui aux élections dernières le *Var républicain*, aura appris sans déplaisir (juste retour d'ici-bas) l'arrestation de son adversaire, mais que va dire M. Jourdan, l'honorable député dont le *Var républicain* soutint la candidature?

En achetant le *Var Républicain*, M. Félix Martin ne faisait d'ailleurs que suivre l'exemple de son patron, de Reinach, président du conseil d'administration de la Compagnie du Sud, lequel, nous l'avons dit, avait acheté le *Republicain des Alpes*, avec les deniers de la Compagnie du Sud, pour soutenir son gendre, M. Joseph Reinach, son employé, M. Deloncle, et son ami, M. Henry Fouquier.

Les tripotages de la Compagnie

On sait que la Compagnie des chemins de fer du Sud a été constituée en décembre 1885 avec un capital de 225 millions. Plus tard, elle dut émettre deux cent vingt-cinq mille cinq cent cinquante-huit obligations remboursables à 500 francs et constituant par suite une dette de plus de cent douze millions.

Or, ces obligations furent émises par des syndicats à la tête desquels se trouvaient les administrateurs de la Compagnie. Mais, par analogie avec les valeurs à lot du Panama, des hommes politiques auraient participé à ces syndicats. Ceux-ci auraient pris ferme les obligations des diverses émissions à un prix inférieur à leur valeur nominale.

Grâce à des procédés de bourse connus, ils les auraient écoulées avec un bénéfice de vingt francs par obligation d'où, en défalquant les frais de négociation, un bénéfice net de treize francs par obligation qui, multiplié par le nombre des obligations, aurait donné aux syndicataires la jolie somme de près de trois millions.

Ce n'est pas tout.

On sait que l'évaluation des frais de construction d'un chemin de fer est généralement large pour parer aux surprises de l'établissement et encourager les capitaux.

Or, malgré un rabais estimé à 20 0/0, consenti par les entrepreneurs, les frais de construction prévus ont été le plus souvent dépassés.

En tenant compte de ce dernier point, on peut évaluer au tiers des capitaux empruntés avec la garantie de l'Etat l'écrémage pratiqué par les syndicats.

Enfin, profitant de ce qu'il résultait de la convention qu'il fallait au moins 6,000 francs de recettes kilométriques pour que la garantie, fixée à 4,500, se jouât pas, la Compagnie s'ingénia à décourager les voyageurs et expéditeurs. Elle raréfia les trains, tit ainsi des économies de traction, de matériel et de personnel, et ne dépassa guère une dépense de 3,200 francs par kilomètre. Les recettes naturellement baissaient en conséquence.

Elles n'atteignent pas les 6,000 fr. nécessaires, l'Etat versait alors 4,500 fr. et la Compagnie, outre ses dépenses propres, avait encore un bénéfice de 1,300 fr. par kilomètre, soit par an près de quatre cent mille francs.

Les responsabilités

A qui incombent les responsabilités?

Une lourde part pèse sur feu le baron de Reinach : mais il y en a d'autres qui la partagent, et c'est ce qui a amené les perquisitions de ces jours derniers.

Ces perquisitions ont amené la saisie des livres de comptabilité, de ceux d'émissions et de publicité de la Compagnie.

C'est dans les livres d'émission que se trouveraient les noms des hommes politiques qui participèrent aux syndicats dont le fonctionnement, réglé par le trop fameux baron de Reinach, s'exerçait, comme nous l'avons dit, dans les mêmes conditions que les célèbres syndicats du Panama.

Les motifs exacts des arrestations

On n'est pas fixé sur les motifs exacts des arrestations de MM. Félix Martin, Bobin et André.

Le mandat lancé contre eux porte la mention : « Faux en écritures de commerce. »

S'agit-il d'infractions à la loi sur les sociétés; s'agit-il, pour M. Martin d'avoir, malgré un décret du Conseil d'Etat, acheté à un prix supérieur au prix fixé par ce décret une concession de chemin de fer; M. André n'a-t-il été qu'un entrepreneur fictif : aurait-il, en un mot, passé sa concession à des sous-entrepreneurs en majorant le prix et a-t-il partagé la majoration avec le directeur de la Compagnie?

MM. Bobin et André collaborèrent, en effet, à la construction de la ligne d'Hyères à Saint-Raphaël et à cette occasion on parla vaguement d'entente entre ces messieurs et les entrepreneurs.

La vérité paraît être qu'ils sont poursuivis pour des affaires relatives à M. de Reinach, auxquelles la Compagnie a été indirectement mêlée à leur origine, malgré elle d'ailleurs.

Au reste, l'harmonie était loin de régner, paraît-il, au conseil d'administration, qui, voyant la pente dangereuse où s'engageaient MM. Reinach et Martin, manœuvra pour leur laisser porter toute la responsabilité qu'ils encouraient et que, naturellement, ils ne voulaient pas partager.

Bruit d'arrestations importantes

Quoi qu'il en soit, on poursuit, à l'heure qu'il est, l'examen de la comptabilité. L'affaire serait, au dire du *Temps*, circonscrite, jusqu'à présent, à MM. Martin, Bobin et André.

Pourtant le bruit courait, ce matin, que deux autres arrestations étaient imminentes. On citait des noms, on parlait de la fuite d'un sénateur de la région traversée par le chemin de fer du Sud, de l'arrestation de trois anciens ministres, etc.

Il paraît plus que probable que, l'étude du dossier demandant assez de temps, l'affaire va en rester là pour le moment, et que les syndicataires parlementaires ou autres bénéficieront d'un répit de quelques jours.

Ils ne perdront d'ailleurs rien pour atte[illegible] me nous avons lieu de le croire, le fait sui[illegible] Comme on faisait remarquer au Garde d[illegible] tous ces scandales pourraient fatiguer les [illegible] cains, soutiens quand même et toujours du [illegible] M. Guérin aurait répondu : « Que voul[illegible] faire? d'ailleurs, les socialistes savent [illegible]

Ajoutons qu'à cinq heures le commissa[illegible] lions Bernard est parti en mission. Il [illegible] possible de savoir le but de cette mission.

Paris, 6 h. 30. — On assurait cet après-midi, dans les couloirs du palais de justice, que de nouvelles arrestations seraient opérées dans la soirée.

Ce matin, une entrevue a eu lieu à ce sujet, dans le cabinet de M. Bertrand, procureur général, qui a longuement conféré avec MM. Chenest, procureur de la République, et de Cosnac, juge d'instruction.

Les arrestations

Paris, 3 janvier. — Le motif de la sortie de M. Bernard à 5 heures, ce soir, était une perquisition à l'un des domiciles de M. Félix Martin, l'arrêté d'hier, avenue Percier. L'opération a eu lieu en présence de l'inculpé et de M. Floris, expert.

Paris, 3 janvier. — M. Félix Martin était à St-Raphaël, dont il est maire, quand il reçut la convocation de M. de Cosnac.

Il revint à Paris dans la nuit. Hier, en arrivant au palais, il y trouvait M. Hippolyte Bobin son ex sous-directeur : les deux hommes comprirent alors que la situation se gâtait.

Des perquisitions ont été opérées ce soir chez MM. Martin, Bobin et André. Le juge d'instruction et le commissaire aux délégations persistent à refuser des renseignements à la presse. Il paraît cependant certain qu'il n'y a pas eu jusqu'ici d'autres arrestations.

Paris, 3 janv. — On confirme à la dernière heure la nouvelle, d'abord démentie au début de la soirée, qu'une perquisition a été faite cet après-midi par M. Bernard, chez un personnage politique très en vue, et dont il est beaucoup question à propos des chemins de fer du Sud.

Le Directeur actuel de la Compagnie interviewé

Paris, 3 janvier. — M. Gay, directeur actuel de la Compagnie des Chemins de fer du Sud, a été interviewé par un de nos confrères. De ses longues déclarations, nous ne voyons à retenir que le passage suivant :

« Certains journaux ont parlé de malversations commises par nous. J'ai toute raison d'avoir à m'en défendre. M. Martin a donné sa démission en novembre dernier, mais je n'ai ni à blanchir ni à charger mes prédécesseurs : cela ne me regarde pas. »

Une interview de M. Jaurès

Toulouse, 3 janvier. — La *Dépêche* publie une interview de son correspondant parisien. M. Sarraut, avec M. Jaurès, député du Tarn, qui lui a dit :

« Quelques joursavant mon discours du 22 juillet sur la *loi relative aux menées anarchistes, j'allai loyalement* avertir M. Barthou que je parlerai des chemins de fer du Sud.

» Au cours de la conversation, je posai cette question à M. Barthou : « Est-ce qu'il n'y a plus d'homme public qui touche des fonds à la compagnie des chemins de fer du Sud ?»

» M. Barthou me répondit : « Il n'y en a plus ! » (Sic).

» C'était l'aveu qu'il y en avait eu auparavant; je n'insistai pas. »

Les journaux

Paris, 3 janvier. — Les scandales de l'affaire des chemins de fer du Sud sont l'objet des commentaires de la plupart des journaux. A noter cependant le mutisme absolu des trois journaux suivants : l'*Estafette*, dirigée par M. Jules Roche, le *Siècle*, dirigé par M. Yves Guyot, et l'*Événement*, dirigé par M. Magnier, sénateur, qui ne souffle mot des incidents de ces derniers jours.

L'*Univers* dit : « Il y a dans les régions gouvernementales un sérieux et louable désir de nettoyage. Si c'est M. Casimir-Perier qui l'inspire, qu'il en soit loué! mais il ne faut pas que les choses s'arrêtent en si bon train. »

La *Patrie* : « L'œuvre de réparation doit être complétée par l'arrestation d'Arton, ce protégé officiel du gouvernement : mais tant qu'on lui laissera la clef des champs, le peuple dira qu'on a peur qu'il « ne mange le morceau », et que ce morceau pourrait bien être une grosse tranche de la majorité. »

Le *Jour* : « Si quelqu'une des nombreuses instructions judiciaires ouvertes en ce moment conclut à la culpabilité, à la complicité directe ou indirecte de personnages en possession d'un prestige intact jusqu'alors, tant pis. »

Un article de la « Petite République »

Paris, 3 janvier. — La *Petite République* de demain dit, au sujet de l'affaire des chemins de fer du Sud :

» L'instruction ordonnée par M. Guérin a fait un sage début : le directeur et le sous-directeur de la Compagnie ont été seuls mis en cause; donc, la responsabilité du conseil écartée, que reste-t-il? Il y a Reinach — pas le gendre, l'autre, celui qui est mort — c'est le pauvre baron qui paiera les pots cassés. »

LE TRAITRE DREYFUS

La dégradation

Paris, 3 janvier. — La lugubre cérémonie de la dégradation du traître Dreyfus aura lieu samedi matin.

Cette date est aujourd'hui officielle.

Paris, 3 janvier. — C'est le 5 janvier, à 9 h. du matin, qu'aura lieu dans la cour de l'Ecole militaire, la dégradation du capitaine Dreyfus.

Voici le texte des cartes autographiées remises aux journalistes pour cette triste cérémonie :

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS
Laisser passer valable le 5 janvier 1895

« M. le représentant du journal..... est autorisé à assister à la parade d'exécution qui aura lieu le 5 janvier à 9 heures du matin, dans la cour de l'Ecole militaire. — Emplacement réservé à la Presse.

» *Le Titulaire.* »

Chaque carte porte un numéro et est revêtue du timbre de l'état-major du gouvernement militaire de Paris.

M. de Freycinet et le capitaine Dreyfus

La *Libre Parole* accuse M. de Freycinet d'avoir fait entrer Dreyfus à l'état-major général, malgré tous les officiers.

Lorsque Dreyfus sortit de l'Ecole supérieure de guerre le général de Dionne, raconte la *Libre Parole*, lui donna un zéro comme cote d'amour. (On appelle ainsi l'appréciation des qualités qui échappent à l'examen). Sans tenir compte de cette note, M. de Freycinet désigna l'officier pour un emploi de stagiaire à l'état-major général.

Le général de Dionne vint trouver le ministre, lui représenta que le capitaine avait deux frères officiers du landwher, qu'un troisième était employé près du gouvernement d'Alsace-Lorraine, qu'il y aurait péril à confier à un tel homme les secrets de la défense nationale.

M. de Freycinet répondit : « Le capitaine m'a été recommandé par un député. » Et comme le général insistait, il ajouta : « Vous voulez donc jouer les Drumont. » Et Dreyfus fut mis à même de perpétrer sa trahison.

Le traître Dreyfus. — Une protestation

Paris, 3 janvier. — Le *Soir* enregistre un bruit, d'après lequel le capitaine Dreyfus, au moment où on le dégradera, se *proposerait de protester contre sa condamnation*, en jurant de son innocence.

L'attitude piteuse du traître à l'audience est de nature à faire considérer cette information comme dénuée de vraisemblance.

LA PARADE DE DÉGRADATION

Paris, 3 janvier. — Voici *les dispositions prises par le* gouverneur de Paris pour la parade de dégradation de Dreyfus.

Chaque régiment enverra une compagnie composée d'anciens soldats en armes et la valeur de deux compagnies de jeunes soldats qui seront en tenue du jour. L'artillerie fournira 8 pelotons à pied.

Des régiments de cuirassiers enverront quatre pelotons et le train des équipages en donnera deux. Les troupes de l'administration et de l'intendance seront représentées par deux sections. Toutes ces troupes, qu'on peut évaluer à environ 3,000 hommes, seront sous le commandement du général Darras, commandant la 16e brigade. Il aura pour adjoint le colonel Faillet, major de la garnison.

Après la dégradation, quatre canonniers et un brigadier prendront Dreyfus, et précédés d'un adjudant, le promèneront devant le front des troupes; ils le remettront ensuite entre les mains des gendarmes. Pendant que le condamné s'éloignera, le général Darras fera masser les troupes en armes, puis les fera défiler devant lui. Il est probable qu'à neuf heures et demie tout sera terminé.

M. Casimir-Périer

UNE CAMPAGNE D'HONNÊTETÉ

Voici, d'autre part, ce que nous télégraphie un de nos correspondants particuliers de Paris :

Paris, 3 janvier. — Trouvera-t-on extraordinaire que dans l'état « *évidemment nouveau* » de notre politique intérieure nous ayons voulu avoir l'opinion de personnes capables de mettre quelque ordre et d'apporter quelque clarté dans les imbroglios actuels?

Nous soulevions un coin du voile le 1er janvier dernier en signalant l'attitude toute particulière de M. Casimir-Périer et ce n'est qu'après avoir soumis notre filet si complet et si suggestif à l'un de nos interviewés que nous avons recueilli la réponse suivante :

« — Combien vos renseignements sont exacts, nous est-il dit; vous avez admirablement précisé le nœud de la situation. Que la chose vous paraisse extraordinaire ou non, « *on mène a l'Elysée une campagne d'honnêteté* » (sic). Vous ne sauriez croire les beuglements et les cris de douleur qui retentissent dans le vieux personnel politique. J'étais la veille du premier de l'an dans une réunion mélangée, d'ailleurs, de radicaux et d'opportunistes militants. Un y déplorait les tendances de l'Elysée. J'y ai nettement entendu vanter la faiblesse et la conciliation du président défunt, et parler avec une acrimonie mal dissimulée de *l'esprit nouveau* (sic) qui anime le nouveau président de la République.

« Ah! s'il ne s'agissait que de l'esprit nouveau de M. Spuller, disait un personnage qui eut son heure d'importance; nous en aurions facilement raison!! » Et un autre se lamentait sur le sort de la République qu'il prétendait compromise, perdue irrémédiablement si les choses continuaient ainsi.

Je crois que si ces clameurs — qui autrefois auraient eu leur influence — ont été rapportées au Président, elles n'ont pu que l'encourager, et j'en trouve la preuve dans cet échange passablement caractéristique de discours entre M. Casimir-Périer et le premier président de la Cour d'appel de Paris, à la réception du premier janvier.

Pour que M. Périvier, se donnant à ce moment comme le représentant « quelque peu autorisé du pouvoir judiciaire », ait pu affirmer que la magistrature « doit à l'Etat son concours pour fortifier l'action du gouvernement, maintenir l'ordre et la paix sociale, assurer le respect de la loi égale pour tous, » il faut bien que son langage ait été préalablement approuvé, et la réponse du Président l'indique suffisamment.

Si vous voulez mon avis, c'est la fin du vieux personnel qu'il soit dans la presse, dans le Parlement ou dans l'administration. On disait dans un salon l'autre jour que Mme Casimir-Périer, mère, était l'Egérie de son fils. La chose est possible; dans tous les cas elle explique l'espèce d'entêtement qu'apporte dans cette épuration le président de la République.

La presse a été la première touchée tant par les arrestations bien connues que par la suppression pour cette de toute décoration au 1er janvier. L'administration va l'être dans de larges proportions et le sacrifice de M. de Lanessan est le signal de l'opération. Quant au Parlement, veuillez croire qu'il n'aura rien perdu pour attendre. Si les orfraies coupables poussent des cris par trop assourdissants, on renverra la Chambre devant le pays qui, solennellement invité à coopérer au nettoyage, n'ira pas de main morte.

Ainsi s'exprima notre premier interlocuteur, vieux routier de la politique et à l'affût, dans sa retraite temporaire, des événements du jour.

Après lui, nous avons vu une autre personne que nous soupçonnons en relations intimes avec l'écrivain qui signait dans le *Figaro* de ce matin un leader article de ce pseudonyme « *Amicus* ».

Je suis certain, nous disait ce dernier, que le courant d'honnêteté existe, que le président de la République est animé des meilleures intentions. Je suis assuré que, dût-il se faire taxer de réactionnaire, il tient à se séparer de gens malpropres, douteux ou susceptibles de le devenir. C'est bien à ce sentiment qu'il obéissait lorsqu'il décuta qu'on ne publiait plus les noms des politiciens qui se rendaient à l'Elysée.

Mais deux choses le gênent. D'abord le ministère qui ne suit que *pede claudo* le chef de l'Etat dans cette voie à cause des inimitiés qu'il craint de soulever; ensuite l'effroyable peur que l'on a à l'Elysée de voir l'opération chirurgicale nécessitée par un opportunisme gangrené interprétée comme une ère de scandales. Les nantis de la politique prétendent que cette opération de salubrité serait la perte de la République. Je vais à cet égard vous répéter, au moins quant au sens, ce qui se disait hier, non loin du plus haut personnage de l'Etat.

« La République, suivant une prédiction de M. Thiers, est en train d'être submergée par la boue. Tout le monde officiel empesté par quelques-uns est soupçonné et méprisé par le pays. Impossible avec cet état de choses de faire respecter le principe d'autorité si ceux qui la détiennent n'imposent pas eux-mêmes le respect. Il n'y a qu'un moyen de sauver les institutions républicaines : le nettoyage. Si on ne peut le faire ou s'il est incomplet, le pays, écœuré, désabusé, demandera une main sûre pour nettoyer les écuries d'Augias. » Ajouterai-je que les jeunes du ministère voient les choses sous un tel jour, je ne pourrai en dire plus long.

Nous venons de résumer deux conversations assez curieuses : nous y ajouterons comme renseignements personnels que dès maintenant la situation se donne fort nette et que la session ordinaire du Parlement sera à cet égard d'un extrême intérêt. L'élection du président de la Chambre, mardi, pourrait se présenter comme un des premiers actes de cette campagne.

Une double exécution capitale

A MONT-DE-MARSAN

Mont-de-Marsan, 3 janvier. — La double exécution de Menaut et de Daubagna, les auteurs du crime de la prison d'Orthez, a eu lieu ce matin à 7 heures 15, place de la Tannerie.

Le montage de la machine a eu lieu à cinq heures sous une pluie torrentielle.

Les condamnés ont été réveillés à six heures. Menaut semblait résigné; mais Daubagna était défaillant.

Les deux condamnés ont entendu la messe qui a été dite par l'archiprêtre.

Menaut et Daubagna ont ensuite pris du café et du cognac et ont fumé une cigarette.

Daubagna est sorti le premier de la prison : il était livide; il a été exécuté aussitôt.

Trois minutes après, Menaut s'est livré courageusement à l'exécuteur.

Les corps des deux suppliciés ont été immédiatement transportés au cimetière. Celui de Daubagna a été réclamé par sa famille.

Malgré un temps affreux, une foule énorme assistait à cette double exécution. Aucun incident ne s'est produit.

NOUVELLES DU JOUR

L'élection à la présidence de la Chambre — La candidature de M. Félix Faure

Paris, 3 janvier. — D'après le *Figaro* de demain, il est très possible que M. Félix Faure remette, au conseil de samedi, sa démission toute volontaire et consentie par le président du conseil lui-même, qui voit dans cet acte très réfléchi tout un programme.

M. Félix Faure donnerait sa démission pour se conformer aux désirs des nombreux amis qui lui demandent de se présenter à la présidence de la Chambre contre M. Brisson.

Nominations dans la Légion d'honneur

Paris, 3 janvier. — Sur la proposition du ministre des colonies, sont nommés dans la Légion d'honneur :

Commandeur : M. de Brazza, gouverneur du Congo;

Officiers : MM. Clément Thomas, gouverneur des établissements financiers de l'Inde : de Marguerie de Montfort, commissaire général des colonies.

BOURSE DE PARIS DU 4 JANVIER

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
101 62	3 0/0	...	...	101 75	101 67	101 80
107 87	3 1/2 0/0	...	...	107 95	107 70	107 60
3600 ..	Banq. de France	...	...	...	3600 ..	3615 ..
... ..	B. d'Escompte	...	...	...	...	...
734 ..	Banq. de Paris	...	...	760 ..	757 ..	756 ..
922 ..	Crédit Foncier	...	...	920 ..	917 ..	928 ..
840 ..	Créd. Lyonnais	...	...	845 ..	842 ..	847 ..
... ..	Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
1115 ..	Lyon	...	...	1120 ..	1120 ..	1115 ..
1795 ..	Nord	...	...	1790 ..	1795 ..	1793 ..
... ..	Panama	...	...	...	...	...
3095 ..	Suez	...	...	3110 ..	3092 ..	3112 ..
7393 32	Extérieure	...	...	73 3/8	73 1/2	73 25
86 80	Italien	...	...	86 70	86 50	87 05
24 23	Portugais	...	...	24 1/8	24 3/16	24 3/8
102 1/2	Hongrois	...	...	102 1/8	102 3/8	1023/16
...	Egypte	...	...	...	513 75	516 25
25 60	Turc	...	...	25 55	25 52	2 67
675 62	Banq. Ottomane	...	...	674 06	675 37	674 45
...	Lots turcs	...	...	122 25	122 ..	125 25
402 ..	Russe consolidé	...	...	402 ..	402 50	402 10
88 15	Russe nouveau	...	...	88 70	88 65	88 65
64 55	Russe Orient	...	...	64 25	64 45	61 75
823 ..	Autrichiens	...	...	812 ..	821 ..	817 ..
233 ..	Lombards	...	...	235 ..	235 ..	233 ..
113 ..	Nord Espagne	...	...	113 ..	113 ..	115 ..
158 ..	Saragosse	...	...	158 ..	158 ..	160 ..
610 ..	Méridionaux	...	...	610 ..	608 ..	608 ..
373 75	Rio-Tinto	...	...	378 61	379 37	374 12
116 25	Tharsis	...	...	115 62	117 50	115 62
218 75	Alpines	...	...	223 12	220 ..	212 75
110 ..	Câbles	...	...	...	107 ..	107 ..
383 ..	Impérial	...	...	380 ..	377 ..	380 ..
618 ..	Dynamite	...	...	623 ..	613 ..	610 ..
... ..	Mobilier espag.	...	...	...	75 ..	75 ..
471 25	Tabacs turcs	...	...	473 75	474 96	474 25
... ..	Roubaix-T. 1893	...	...	...	...	...
... ..	Fonc. d'Autriche 3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
... ..	Métaux	...	...	...	...	...
... ..	Consolidés	...	...	...	...	...
... ..	Russe 1880	...	...	...	...	...
... ..	Gaz	...	...	...	...	...
... ..	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
... ..	Midi	...	...	...	...	...
... ..	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
... ..	Orléans	...	...	...	...	...
... ..	Ouest	...	...	...	...	...
... ..	Anglais	...	...	...	...	...
... ..	Autriche or	...	...	...	...	...
... ..	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...
... ..	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
... ..	Lille 1860	...	...	...	...	...
... ..	Lille 1863	...	...	...	...	...
... ..	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
... ..	V. de Bordeaux	...	...	...	...	...
... ..	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	...
... ..	Téléphone	...	...	...	...	...
... ..	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
... ..	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
... ..	Cacérès 1880	...	...	...	...	...
... ..	Asturies	...	...	...	...	...
... ..	Foncières 1885	...	...	...	...	...
... ..	Rente Foncière	...	...	...	...	...
... ..	Cacérès (act.)	...	...	...	...	...
... ..	Est (oblig.)	...	...	...	...	...
... ..	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
... ..	Béthune	...	...	...	...	...
... ..	Picardie	...	...	...	...	...
... ..	Nord-Est	...	...	...	...	...
... ..	Ouest (ac.)	...	...	...	...	...
... ..	Orléans (oblig.)	...	...	...	...	...
... ..	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
... ..	Générale	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 4 JANVIER

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 400	119 75	117 50	Bains lillois	...	530 ..
» 90, r. 500	...	503 ..	Union lin. N.	...	140 ..
» 68, r. 500	...	513 ..	Gaz de Wazem	...	510 ..
» 77, r. 500	...	505 ..	Ch. de fer Econ.	...	520 ..
» 84, r. 400	...	504 ..	Denain Anzin	...	312 50
» 88, 4/4	...	406 ..	Cambrésis	...	315 ..
» 87, r. 400	...	404 ..			
» 93, r. 500	...	503 ..	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1860	47 50	45 ..	Aniche, 12e	...	9095
Roubaix 1893	...	497 50	Anzin, 100e d.	...	4200
Amiens	...	119 ..	Blanzy	...	1840
Dép. du Nord	...	67 ..	Bruay	...	12900
Tourcoing 1878	...	511 ..	Bully-Gren., 6e	2230	2250